

Université Toulouse 1 Sciences Sociales  
Université de Toulouse II - Le Mirail  
Université Paul Sabatier - Toulouse III  
Institut National Polytechnique de Toulouse  
Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse  
SUPAERO

# Dossier de presse

du Pôle de Recherche  
et d'Enseignement Supérieur (PRES)

**« UNIVERSITÉ DE TOULOUSE »**

**Conférence de presse du 17 avril 2007**

## Fiche 1 : Communiqué de presse

# Le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur « Université de Toulouse » : Premières actions

Suite à la parution du décret du 21 mars 2007 portant création de l'EPCS «Université de Toulouse», les membres fondateurs<sup>(1)</sup> ont nommé à l'unanimité Jacques ERSCHLER, Directeur de la Recherche de l'INSA, à la Présidence du PRES. **Doté d'un budget, de personnels et de locaux, le PRES devra, dans les prochains mois, mettre en place son conseil d'administration et élaborer son règlement intérieur.** Lorsque les représentants des personnels et des étudiants auront été élus, le conseil d'administration procédera à l'élection en son sein du président statutaire.

### Le Président du PRES «Université de Toulouse» Jacques ERSCHLER

ainsi que les six Présidents et Directeurs des établissements fondateurs du PRES  
vous convient à la **conférence de presse**  
de **présentation des premières actions concrètes**  
du PRES «Université de Toulouse»

**Mardi 17 avril 2007  
à 12h00**

**à l'Université Toulouse 1 Sciences Sociales  
Salle du conseil Gabriel-Marty**

(bâtiment Arsenal, 2 rue du Doyen-Gabriel-Marty/Place Anatole-France)

Le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur «Université de Toulouse» renforce le service public d'enseignement supérieur et de recherche en coordonnant et en mutualisant des activités et des moyens pour mieux développer des projets dans les domaines notamment des études doctorales, de la recherche, de la formation, de la valorisation, de la documentation et de l'édition scientifique.

D'ores et déjà, **il œuvre au développement d'actions de coopération destinées à renforcer la politique de site en matière de recherche et de formation doctorale.**

**Le PRES «Université de Toulouse» est le seul des PRES de France à regrouper l'ensemble des établissements du site habilités à délivrer le diplôme de docteur.** Cela représente environ 700 thèses par an. Dès la rentrée 2007, les premiers doctorats «Université de Toulouse» seront délivrés.

Par ailleurs, l'ensemble des publications scientifiques de tous les laboratoires de tous les établissements du PRES, seront signées d'une façon unifiée mettant en avant l'«Université de Toulouse».

<sup>(1)</sup> Université Toulouse 1 (Sciences Sociales), Université Toulouse 2 (Le Mirail), Université Toulouse 3 (Paul Sabatier), Institut National Polytechnique (INP de Toulouse), Institut National des Sciences Appliquées (INSA de Toulouse), Ecole nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace (SUPAERO).

## Fiche 2

# Le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur « Université de Toulouse » Contexte

Le 8 janvier 2007, le ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, François Goulard, contresignait l'acte de création du PRES « Université de Toulouse », avec les six membres fondateurs. Un acte fort unique en France.

Les décrets sur les 9 premiers PRES (Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur) ont été publiés le 21 mars 2007 au Journal Officiel (JO n°69, Décret n°2007-385, 21/03/07). Ils prennent tous la forme d'un EPCS (Etablissement Public de Coopération Scientifique).

Les neuf premiers PRES sont : Paris Tech, UniverSud Paris, Aix-Marseille Université, Université européenne de Bretagne, Université Paris-Est, Université de Bordeaux, Nancy Université, Université de Toulouse, Université de Lyon.

**Le PRES « Université de Toulouse » fait partie des projets pilotes retenus, parmi les premiers, par le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en décembre 2006.**

Il a pour particularité de regrouper des établissements supérieurs rattachés aux ministères de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et de la Défense. L'Université de Toulouse est la deuxième, en terme d'effectifs étudiants LMD (45014 en Licence, 25584 étudiants en Master, 4222 doctorants par an). Avec environ 700 doctorats délivrés par an, le PRES « Université de Toulouse » est le premier de France.

**Le PRES « Université de Toulouse » est le seul de France à regrouper l'ensemble des établissements du site habilités à délivrer le diplôme de docteur.**

La création des PRES s'inscrit dans la loi de programme du 18 avril 2006 qui a offert aux établissements la possibilité de créer, à leur initiative, des PRES. C'est un instrument fermement attendu par la communauté universitaire, pour améliorer la visibilité des établissements et leur attractivité à l'échelle européenne et mondiale, et mutualiser plus efficacement leurs compétences.

Les EPCS sont de nouveaux instruments juridiques créés par la loi. L'EPCS, ne constitue par le seul statut possible pour un PRES mais c'est un instrument privilégié, dans la mesure où il permet la mise en place d'une gouvernance réactive parce que resserrée. Le périmètre du PRES dépend avant tout du potentiel du site concerné et reste à la libre appréciation de ses membres fondateurs et associés.

L'EPCS doit inclure, exigence légale, des formations doctorales. A Toulouse, le doctorat sera délivré sous le sceau "Université de Toulouse". Toutes les publications feront également l'objet d'une signature unifiée mettant en avant l'Université de Toulouse.

L'EPCS permettra de renforcer la qualité de l'ensemble des activités des établissements : un cursus licence plus performant et attractif, des masters structurants et innovants, des programmes doctoraux et de recherche d'ambition mondiale...

Les établissements constitutifs du PRES conservent leurs spécificités et leur marge de manœuvre pour nouer des relations avec d'autres acteurs économiques ou universitaires de leur choix. Il ne s'agit en aucun cas d'une fusion, mais d'une amélioration et d'un développement des actions menées en commun.

## Fiche 3

# Le PRES «Université de Toulouse» :

### Statut et Gouvernance

Le PRES « Université de Toulouse » est un établissement public de coopération scientifique (EPCS).

L'établissement comprend au moment de sa création six membres fondateurs :

- Université Toulouse 1 (Sciences sociales),
- Université Toulouse 2 (Le Mirail),
- Université Toulouse 3 (Paul Sabatier),
- Institut National polytechnique (INP de Toulouse),
- Institut National des Sciences Appliquées (INSA Toulouse),
- École nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace (SUPAERO).

**M. Jacques ERSCHLER** a été nommé président pour la période transitoire de mars à décembre 2007.

### Le conseil d'administration composé de :

- 10 représentants des membres fondateurs (deux par universités),
- 4 personnalités qualifiées dont M. Erschler dans un premiers temps,
- 6 représentants des membres associés (collectivités territoriales, milieux socio-économiques, établissements d'enseignement supérieur de recherche non fondateurs (CREDIGE,...)),
- 6 représentants des personnels (enseignants-chercheurs, ingénieurs, étudiants).

Il est dirigé par un président élu pour un mandat de 2 ans renouvelable 1 fois.

Les membres du conseil d'administration ont un mandat de quatre ans renouvelable.

Le recteur d'académie, chancelier des universités, assistera au conseil d'administration.

**Le règlement intérieur définira en particulier les structures et le fonctionnement du PRES.**

## Les chiffres clés du PRES « Université de Toulouse »

*(Source : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur, au 15/12/06)*

**Nombre total d'étudiants : 74 820**

Doctorat : 4 222

Master : 25 584

Licence : 45 014

**Nombre total d'Unités de Recherche reconnues : 120**

**Nombre total de thèses soutenues par an : 693**

**Nombre total de personnels : 6718**

- Enseignants-chercheurs : 3886

- Personnels administratifs : 2832

## Fiche 4

### **Les ambitions du PRES «Université de Toulouse»**

La création du PRES « Université de Toulouse » est le fruit d'une ambition collective des six établissements toulousains afin de mieux organiser leur coopération au niveau de l'agglomération toulousaine et de la région Midi-Pyrénées.

Il s'agit donc de renforcer le service public d'enseignement supérieur et de recherche en mutualisant certaines activités universitaires pour mieux développer des projets de formation à partir du volontariat de chaque établissement, de recherche, de documentation et d'édition scientifique.

**Le cœur de ce projet est de renforcer et de valoriser la recherche universitaire toulousaine dans un contexte européen et international très compétitif.**

C'est pourquoi les six établissements toulousains fondateurs ont décidé d'unir leurs compétences communes, leurs projets transversaux ou internationaux, pour dynamiser davantage leurs activités de recherche et leurs formations supérieures.

Ainsi, le PRES coordonnera les études doctorales toulousaines afin de développer des programmes doctoraux d'ambition mondiale.

De même, le PRES « Université de Toulouse » deviendra l'interlocuteur majeur pour les pôles de compétitivité et les réseaux thématiques de recherche avancée (RTRA).

**Mais l'ambition du PRES « Université de Toulouse » s'étend également à la politique de site sur toute la Région Midi-Pyrénées.**

Le raisonnement est simple : non pas une fusion mais bien la volonté de travailler mieux et davantage ensemble.

Enfin, le PRES « Université de Toulouse » favorisera une légitime visibilité dans le monde entier grâce à la mise en œuvre d'une politique attractive pour Toulouse et Midi-Pyrénées. Pour cela il entend faciliter et promouvoir l'accueil des étudiants et des chercheurs étrangers.

## Fiche 5

# Les missions du PRES «Université de Toulouse»

**Le PRES «Université de Toulouse» a pour missions principales :**

**En matière d'enseignement doctoral et de recherche :**

- de coordonner les études doctorales,
- de valoriser les activités de recherche,
- de promouvoir la visibilité, l'attractivité internationale et l'accueil des étudiants et chercheurs étrangers,
- de développer des projets de formation, de recherche, de documentation et d'édition transversaux et/ou pluridisciplinaires, de niveau international,
- de mutualiser des activités pour améliorer le service public universitaire.

**En matière de gestion d'équipements et de moyens :**

- de créer une Université Numérique en Région pour disposer d'un environnement numérique de travail,
- de redéfinir, conforter et intégrer les missions du Réseau Universitaire Toulouse-Midi-Pyrénées (RUTMP),
- de développer en commun la Validation des Acquis de l'Expérience,
- d'avoir une politique mutualisée des achats.

**En matière de vie étudiante et sociale :**

- d'organiser un service mutualisé d'orientation des étudiants prenant en compte leurs aspirations et leurs compétences,
- d'accompagner les étudiants étrangers dans leur parcours d'étude,
- d'améliorer les services publics universitaires en faveur des étudiants.

**Le PRES «Université de Toulouse» assurera dans un bref délai :**

- la délivrance du Doctorat par les établissements fondateurs sous le sceau de l'Université de Toulouse
- la signature scientifique unifiée des publications mettant en avant l'Université de Toulouse,
- l'harmonisation des pratiques doctorales (charte des thèses, procédures...),

**Le PRES «Université de Toulouse» s'investira dans :**

- la participation à la répartition des allocations doctorales,
- le développement de la préparation des doctorants à l'insertion professionnelle,
- le développement de nouvelles formations au niveau master ou doctorat,
- le soutien aux projets de formations entre les membres fondateurs et associés.

## Fiche 6

# CV de Jacques ERSCHLER



**Jacques ERSCHLER** est né le 20 juin 1946 à Biarritz.

Ingénieur ENSAM (1968), Docteur Ingénieur en Automatique (1972) et Docteur d'état ès-Sciences Physiques en Automatique (1976).

Professeur à l'INSA de Toulouse : Département de Génie Electrique et Informatique et chercheur au LAAS du CNRS : groupe MOGISA (Modélisation, Optimisation et Gestion Intégrée de Systèmes d'Activités).

### **Domaines de recherche :**

Analyse sous contraintes pour la gestion du temps et des ressources.  
Approches interdisciplinaires pour l'analyse, la modélisation et l'instrumentation de systèmes d'activités.

### **Domaines d'enseignement :**

Modélisation et commande des systèmes dynamiques discrets et continus.  
Recherche Opérationnelle.

### **Responsabilités :**

Directeur de la Recherche de l'INSA de Toulouse (2002-2007)  
Directeur de l'Ecole Doctorale Systèmes (2000-2002)  
Président du Conseil d'Administration restreint de l'INSA (1998-2002)  
Directeur du Département de Génie Electrique et Informatique de l'INSA de Toulouse (1992-1998)  
Vice-Président du Conseil Scientifique de l'INSA de Toulouse (1990-1992).

## Fiche 7

### Contacts presse

#### **UNIVERSITE TOULOUSE 1 SCIENCES SOCIALES**

Président : Henry ROUSSILLON

- Chargée de communication : **Françoise MONTET LATTES**  
Tél. : **06 10 61 69 56**

#### **TOULOUSE II-LE MIRAIL**

Président : Daniel FILATRE

- Chargée de communication : **Marie-Claude FARCY**  
Tél. : **06 87 80 84 68**

#### **UNIVERSITE PAUL SABATIER-TOULOUSE III**

Président : Jean-François SAUTEREAU

- Attachée de presse : **Alexandra GUYARD**  
Tél. : **06 25 54 18 57**

#### **INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE TOULOUSE**

Président : Gilbert CASAMATTA

- Chargé de communication : **Yannick LACOSTE**  
Tél. : **06 26 85 65 46**

#### **INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE TOULOUSE**

Directeur : Louis CASTEX

- Chargée de communication : **Véronique DESRUELLES**  
Tél. : **05 61 55 92 40 / 06 80 58 47 72**

#### **ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE L'AERONAUTIQUE ET DE L'ESPACE (SUPAERO)**

Directeur : José D'ANTIN

- Chargée de communication : **Laurence JEANTON**  
Tél : **05 62 17 80 18.**